



**DOSSIER DE
PRESSE**

//NOVEMBRE 2016

Contact Presse :

David DIANE

01 41 63 77 82 - diane.david@mutualia.fr

www.mutualia.fr

**Mutualia**

Entre nous, c'est humain

2	Mutualia // Présentation du Groupe
4	Nos offres dédiées au monde agricole // Vivactiv'Coop BV Vivactiv'Mecagri
6	Nos offres santé spécifiques CCN // Vivactiv'Syntec Vivactiv'HCR Vivactiv'Transport
7	Vivactiv'Auto Vivactiv'66 Vivactiv'Bois

MUTUALIA, ACTEUR ET PARTENAIRE DE LA PROTECTION SOCIALE DE SES ADHÉRENTS !



Chefs d'entreprise ou d'exploitation, travailleurs indépendants ou particuliers, Mutualia propose des solutions clés en main, responsables et modulables qui s'ajustent aux besoins de tous. C'est au travers d'un choix d'options, de renforts ou de forfaits, que nous garantissons la souplesse de nos complémentaires santé et que nous nous engageons pour la santé de nos adhérents d'aujourd'hui et de demain.

Être là avec nos adhérents, pour eux...

Mutualia s'engage auprès des employeurs en les accompagnant avec un discours clair afin de les aider dans leurs prises de décisions. Mieux informés, Mutualia leur propose alors un choix équilibré entre politique sociale et obligations, convenant à leur situation personnelle et respectant leur budget. C'est cet accompagnement permanent qui fait de Mutualia un acteur engagé pour la santé de tous, employeurs comme salariés !

Aujourd'hui comme demain...

Des solutions santé pour aujourd'hui et des contrats de prévoyance pour anticiper les aléas de demain, c'est tout le savoir-faire de Mutualia. Nous nous engageons au quotidien pour nos adhérents et assurons leur avenir !

NOS OFFRES SANTÉ DÉDIÉES AU MONDE AGRICOLE

// VIVACTIV'MECAGRI ET
VIVACTIV'COOP BV

Partenaire des populations agricoles depuis toujours, le Groupe Mutualia, s'engage aux côtés des agriculteurs et les accompagne pour leur protection sociale au travers de solutions spécifiques en santé et en prévoyance.

C'est en partageant des valeurs communes avec les exploitants que Mutualia est en mesure de construire **une relation de confiance**, gage de **réponses concrètes et adaptées** à toutes les spécificités de leurs métiers.

C'est dans cet objectif qu'ont été créées les deux offres **Vivactiv'Mecagri** et **Vivactiv'Coop BV**.

Des solutions clés en main, responsables et modulables qui s'adaptent aux besoins des salariés et de l'employeur. L'entreprise choisit le niveau de couverture le plus adapté à son budget et le salarié peut le compléter en fonction de ses besoins, avec des garanties optionnelles.



COOPÉRATIVES ET SICA BÉTAIL ET VIANDE

VIVACTIV'COOP BV



Un produit santé dédié, collectif et obligatoire, conforme aux garanties prévues par la Convention Collective Nationale (CCN).

Vivactiv'Coop BV, concerne l'ensemble des structures relevant de l'accord négocié par les partenaires sociaux de la branche bétail et viande.

Sont ainsi concernées les coopératives et SICA :

- D'abattage et de transformation
- De production bovine, porcine et ovine



La branche emploie plus de 12 300 salariés.

Deux formules :



Soce conventionnel



Une garantie renforcée



Vivactiv'Coop BV c'est...

- Le remboursement des vaccins non remboursés par le Régime Obligatoire jusqu'à 100€ par an.

VIVACTIV'MECAGRI

Un régime frais de santé collectif et obligatoire, applicable à l'ensemble des salariés de la branche.

Vivactiv'Mecagri concerne les entreprises dont l'activité économique réelle, exclusive ou principale est le commerce, la location ou la réparation de :

- tracteurs, de machines, de matériels, d'équipements, d'accessoires et de pièces agricoles
- matériels, d'équipements, d'accessoires et de pièces de travaux publics, de bâtiment ou de manutention ;
- matériels, d'équipements, d'accessoires et de pièces de motoculture de plaisance, de jardins et d'espaces verts.



La branche compte environ 7 200 structures et emploie plus de 75 900 salariés.

Trois formules :



Soce conventionnel



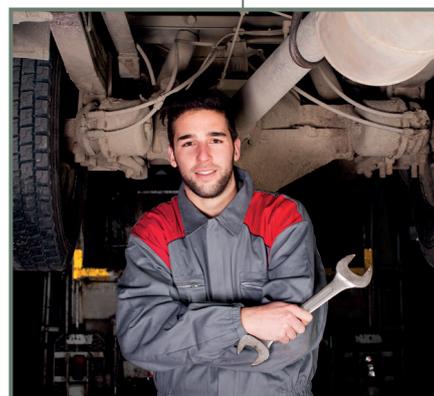
Des garanties renforcées



Vivactiv'Mecagri c'est...

- Le remboursement de la parodontologie et de l'implantologie jusqu'à 500€ par an.

CCN SDLM



LES AVANTAGES



- Une tarification agricole, avec une taxation réduite
- Des garanties conformes à la réglementation
- Des structures tarifaires simples
- Pour les ressortissants agricoles, un décompte unique des remboursements MSA/Mutualia
- 165 points d'accueil, pour un accompagnement de proximité
- L'assistance Mutualia incluse



NOS OFFRES SANTÉ SPÉCIFIQUES CCN

// VIVACTIV'SANTÉ BRANCHE

Afin de répondre au contexte toujours plus exigeant de la complémentaire santé collective ainsi qu'aux attentes des salariés, Mutualia est aux côtés des chefs d'entreprise pour les conseiller dans la mise en œuvre de leur contrat santé.

Avec ses offres **Vivactiv'Transport, Vivactiv'Auto, Vivactiv'66, Vivactiv'Bois, Vivactiv'HCR et Vivactiv'Syntec**, Mutualia met à disposition des structures des CCN, des solutions simples et modulables qui allient les atouts d'un **contrat collectif, conforme et responsable** et le libre choix de formules optionnelles pour les salariés !

Bien plus qu'une réponse à la CCN, avec Mutualia, l'employeur transforme une obligation en un outil de valorisation et de fidélisation des salariés.

CCN HÔTELS, CAFÉS ET RESTAURANTS

BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES, CABINETS D'INGÉNIEURS-CONSEILS ET SOCIÉTÉS CONSEILS



VIVACTIV'SYNTec

Une offre conforme et modulable pour l'employeur comme pour les salariés.

Vivactiv'Syntec, concerne l'ensemble des structures relevant de la CCN du 15 décembre 1987.

Sont ainsi concernés :

- les bureaux d'études techniques
- les cabinets d'ingénieurs-conseils
- les sociétés de conseils



La branche compte environ 64 400 entreprises et 791 900 salariés.

Trois formules :

- **SYNTEC'1** → Socle conventionnel
- **SYNTEC'2** → Des garanties renforcées
- **SYNTEC'3**



Vivactiv'Syntec c'est...

- Des consultations, visites, médecins spécialistes CAS (conventionnés ou non) remboursées jusqu'à 300%.



VIVACTIV'HCR

Satisfaire les obligations conventionnelles en ayant le choix de ses garanties

Vivactiv'HCR, concerne l'ensemble des structures entrant dans le champ d'application de l'accord collectif du 30 avril 1997.

Sont ainsi concernés :

- les hôtels
- les cafés
- les restaurants



La branche compte 103 160 structures et 593 600 salariés environ.

Deux formules :

- **HCR'1** → Socle conventionnel
- **HCR'2** → Une garantie renforcée



Vivactiv'HCR c'est...

- Des prothèses dentaires remboursées par le Régime Obligatoire remboursées jusqu'à 310% de la Base de Remboursement.

CCN TRANSPORTS ROUTIERS ET ACTIVITÉS AUXILIAIRES DU TRANSPORT



VIVACTIV'TRANSPORT

Avec cette offre l'employeur remplit son obligation conventionnelle tout en gardant une liberté de choix.

Vivactiv'Transport, concerne l'ensemble des entreprises relevant de la CCN des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950.

Soit les entreprises dont l'activité est le transport routier :

- de marchandises, de voyageurs
- de déménagement
- sanitaire



La branche compte 38 820 entreprises et 661 000 salariés

Trois formules :

- **TRANSPORT'1** → Socle conventionnel
- **TRANSPORT'2** → Des garanties renforcées
- **TRANSPORT'3**



Vivactiv'Transport c'est...

- Le remboursement de 120€ par an pour les médecines douces : acupuncture, ostéopathie, chiropractie, diététicien...

LES AVANTAGES



- Un libre choix de formules pour l'employeur
- Des renforts optionnels pour le salarié, sans surcoût pour l'employeur
- Des garanties souvent améliorées par rapport à la CCN
- Un accès à l'assistance Mutualia
- Un accès au réseau de soins optique Carte Blanche
- Un accès à la prévention auditive Audika
- 165 points d'accueil, pour un accompagnement de proximité

CCN SERVICES AUTOMOBILES



VIVACTIV' AUTO

Une couverture adaptée aux spécificités des employeurs et aux besoins de leurs salariés.

Le contrat Vivactiv'Auto est destiné aux entreprises relevant de CCN du commerce et de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle et des activités connexes, ainsi que le contrôle technique automobile, du 15 janvier 1981.

Sont ainsi concernées les entreprises qui relèvent :

- du commerce et réparation des véhicules automobiles, des motocycles et des cycles
- du commerce d'équipements automobiles et de carburants
- de la location de véhicules automobiles
- des services auxiliaires de l'automobile
- de l'enseignement de la conduite du démontage et recyclage des véhicules automobiles



La branche compte environ 59 000 entreprises et 419 200 salariés.

Trois formules :

- NIVEAU 1 → Socle conventionnel
- NIVEAU 2 → Des garanties renforcées
- NIVEAU 3 → Des garanties renforcées



Vivactiv'Auto c'est...

- Un équipement optique avec verres complexes remboursé jusqu'à 850€.

CCN ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES INADAPTÉES ET HANDICAPÉES



VIVACTIV' 66

Mettre en place une couverture santé conforme, obligatoire, en toute simplicité.

Vivactiv'66, concerne l'ensemble des structures entrant dans le champ d'application de la CCN du 15 mars 1966.

Soit les établissements et services agissant dans l'ensemble de l'intervention sociale et médico-sociale et notamment dans les missions :

- de protection sociale et judiciaire de l'enfance et de la jeunesse : auprès des mineurs et adultes handicapés et auprès de la famille
- d'aide et d'accompagnement des personnes en difficulté sociale
- de soins à caractère médico-social auprès des personnes âgées
- de formation en travail social



La branche compte 250 000 salariés environ.

Trois formules :

- VIVACTIV'66 BASE → Socle conventionnel
- VIVACTIV'66 OPTION → Des garanties renforcées
- VIVACTIV'66 OPTION + → Des garanties renforcées



Vivactiv'66 c'est...

- Le remboursement des prothèses auditives, jusqu'à 1 448€ par oreille, en 2016.

CCN INDUSTRIE DU BOIS ET D'IMPORTATION DU BOIS



VIVACTIV'BOIS

Une offre conforme, dédiée aux professionnels du bois !

Vivactiv'Bois, concerne l'ensemble des entreprises entrant dans le champ d'application de la CCN du 28 novembre 1955.

Sont ainsi concernées les entreprises dont l'activité relève des secteurs suivant :

- importation de bois
- scieries relevant du régime de travail du Ministère du Travail
- transformation du bois et fabrication d'objets en bois : parquets, emballages en bois, articles de pêche, palettes, matériel industriel, agricole et ménager en bois
- commerce du liège et fabrication d'articles en liège
- production du charbon de bois



La branche compte 3 430 entreprises et emploie près de 41 500 salariés

Trois formules :

- VIVA'BOIS 1 → Socle conventionnel
- VIVA'BOIS 2 → Des garanties renforcées
- VIVA'BOIS 3 → Des garanties renforcées



Vivactiv'Bois c'est...

- Des lentilles remboursées jusqu'à 150€ par an.

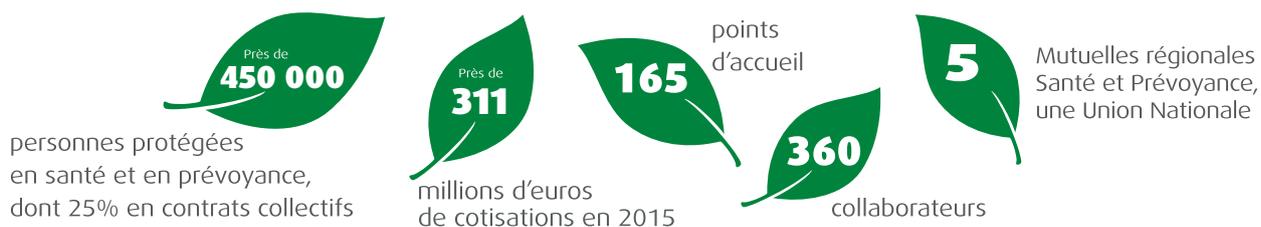
DEPUIS TOUJOURS, ENTRE NOUS, C'EST HUMAIN



Créée dans le monde agricole il y a 20 ans, Mutualia conserve un ancrage dans la ruralité en couvrant près d'un demi-million de bénéficiaires, particuliers, travailleurs non salariés ou bien chefs d'entreprise. À but non lucratif, Mutualia inscrit son action sur la base de valeurs fortes qu'elle s'attache à faire vivre au quotidien.

Depuis la création du Groupe en 2013, Mutualia a acquis une dimension nationale et assure ainsi la défense des valeurs mutualistes sur un marché concurrentiel. En 2017, il poursuit sa construction, avec ses mutuelles régionales, garantes de la proximité avec nos adhérents, et son Union Mutualiste qui porte la voix du Groupe.

Parce qu'au-delà d'un contrat, entre vous et nous, c'est humain.



Contact Presse : **David DIANE**
01 41 63 77 82 - diane.david@mutualia.fr



Entre nous, c'est humain